



Cpas1option - 2024

Depuis plusieurs années, l'ENTPE, son bureau des élèves et son bureau des sports, sont engagés pour agir de manière concertée en faveur d'une lutte efficace contre les usages et les comportements à risques liés aux activités festives et aux conduites addictives.

Comme chaque année, l'ENTPE a signé la charte Cpas1option, une démarche de prévention et engagée :

/// La charte Cpas1option en bref

La charte Cpas1option c'est :

- La signature d'une convention
- Des actions de sensibilisation obligatoire pour tous les élèves (prévention alcool, prévention des violences sexuelles..)

- La formation d'étudiantes et d'étudiants relais prévention (une cinquantaine) qui assure une veille lors des événements et tout au long de l'année

Un
dialogue
continu
existe
entre



l'administration, ses partenaires (service de santé universitaire, lieu écoute jeunes...) et les associations étudiantes, afin de travailler en synergie dans les différentes formes de prévention.

Cela se traduit par la participation au séminaire annuel Cpas1option et par son adhésion à la démarche de prévention dans le but de permettre aux étudiantes et aux étudiants de profiter des différentes activités extra-scolaires en sécurité.

/// Les organisateurs

- le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI),
- la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI),
- la Conférence des grandes écoles (CGE)